

## SAISIE ANTICIPEE DES LICENCES DE LA SAISON 2025

### Quelles sont les possibilités ?

Il est possible d'effectuer la saisie anticipée :

- D'une prise de licence
- D'un renouvellement de licence

Les athlètes concernés sont les athlètes du club ou de l'entente. Le renouvellement doit être un renouvellement simple au sein du club ou de l'entente (la mutation n'est pas possible). Il est possible de changer le type de licence. Chaque utilisateur SI-FFA ayant le profil CLUB\_ADM peut saisir de façon anticipée, des licences pour ses acteurs ou les acteurs de l'entente.

### Qu'est ce qui change cette année ?

**L'assurance IA Individuelle accident est incluse dans la licence.**

### Comme l'année dernière

**Les licenciés doivent saisir leur formulaire de renouvellement en ligne sur leur Espace Athlé.**

**Pour les mineurs, le questionnaire de santé peut dispenser de présenter un certificat médical même pour une prise de licence** par anticipation. Le questionnaire de santé d'un mineur est rempli sous la responsabilité du représentant légal du mineur.

Le questionnaire de santé du mineur peut être rempli en ligne dans l'espace licencié du mineur ou en format papier puis saisi par le responsable du club au moment de la saisie par anticipation de la licence.

**La pré-saisie est une saisie anticipée.**

**Un licencié ayant une saisie anticipée de sa licence pour la saison 2025 est considéré comme licencié pour la saison prochaine.** Si une société d'inscription en ligne ou de chronométrie nous interroge pour cette personne pour une compétition de la saison 2025, nous répondrons qu'elle est licenciée.

**Au 1<sup>er</sup> septembre vous n'aurez plus besoin d'affilier votre club et de valider votre liste de saisies anticipées, cela se fera automatiquement.**

**La suppression d'une saisie anticipée n'est donc pas possible** par le club pour les cas d'exception, il conviendra de s'adresser au service adhérent de la FFA.

## Où se trouve le module ?

Dans le menu principal du module LICENCE



## Préalable : Saisie anticipée de l'affiliation

La saisie anticipée des licences présuppose l'affiliation pour la saison 2025. Un écran demande donc au club son choix d'assurance RC pour la saison 2025. Ce choix n'est demandé qu'une seule fois.

The form is titled 'Affiliation pour la saison 2025'. It contains the following text: 'Vous déclarez vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2025. Veuillez préciser votre choix pour l'assurance responsabilité civile.' Below this, there is a dropdown menu for 'Responsabilité civile :'. Further down, there are input fields for 'Nom de l'assurance :', 'Numéro de la police d'assurance :', and two radio buttons for attestation: 'J'atteste avoir pris connaissance du contrat d'engagement républicain consultable ICI :', and 'J'atteste avoir pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie de la FFA consultable ICI :'. A red arrow points from the 'Responsabilité civile' dropdown to the 'Recherche d'un acteur' form below.

Ce choix est rappelé ensuite sur cet écran :

The form is titled 'Recherche d'un acteur'. It has input fields for 'Nom :', 'N° licence :', 'Prénom :', 'Sexe :', 'Club :', 'Acteur licencié de la saison', 'Catégorie :', and 'Type licence :'. There is a button '@ Rafraîchir la liste'. Below the form, there is a confirmation message: 'Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2025 et choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA. Votre club sera affilié automatiquement le 1er Septembre. La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.'

**Ce choix permettra l'affiliation qui se fera automatiquement le 1<sup>er</sup> Septembre.**

Le système teste si votre club pourra être affilié automatiquement le 1<sup>er</sup> Septembre. Certains paramètres peuvent bloquer l'affiliation. Si c'est le cas vous en êtes informé ici :

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).  
Votre club sera affilié automatiquement le 1er Septembre.  
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).  
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre #Dirigeant introuvable# Pour valider la RC vous devez préalablement renseigner le(s) dirigeant(s) suivant(s) : Président,  
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).  
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre Solde insuffisant.  
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).  
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre Email club obligatoire  
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).  
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre Email du club invalide  
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).  
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre : Vous devez renseigner l'adresse de votre siège.  
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).  
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre : Vous devez renseigner l'adresse d'un de vos lieux de pratique ou d'un stade  
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).  
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre : Montant maximal des cotisations obligatoire  
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).  
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre : Montant minimal des cotisations obligatoire  
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

## Présentation générale

The screenshot displays the FFA software interface for club management. At the top, it shows the club's details: **SECTION L : S/L FCJA BISCHWILLER (2024)**. Below this, there is a search form titled "Recherche d'un acteur" with fields for Nom, Prénom, N° licence, Sexe, Acteur licencié de la saison (2019), Club (067010), and Type licence. A red box highlights this search form. Below the search form, a message states: "Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA. La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente." Below this is a table of athletes with columns: Nom, Prénom, Sexe, Date de Naissance, Cat., Pra., Saison, Licence, Nation, Etat, Club, Ligue, Email, Poste, Titre, Type. The table lists 16 athletes, with the last one, BLISS ROBERT, highlighted in red. A red arrow points from the search form to the table. At the bottom right, there are buttons for "Voir ma liste de Saisies anticipées" and "Fermer".

Permet de rechercher un acteur licencié ou non du club ou de l'entente.

Le ou les acteur(s) recherché(s) s'affiche(nt) ici.

La liste des saisies anticipées déjà effectuées est visible ici.

### Saisie anticipée d'une prise/renouvellement de Licence

L'acteur doit être préalablement enregistré. Donc s'il s'agit d'un nouvel adhérent, il faut aller dans « Gestion des acteurs » puis « Ajout d'un acteur ».

Allez dans le module de Saisie anticipée. Recherchez votre acteur en entrant le début de son nom et prénom par exemple, puis cliquez sur « rafraîchir la liste ».

Le système trouve l(es)acteur(s), cliquez sur la ligne qui vous intéresse.

Comme d'habitude les champs obligatoires sont en **rouge**.

*Remarque : Pour les catégories inférieures à Cadet, la discipline principale est obligatoirement « Education Athlétique »*

### Ajout de pré-saisie en utilisant le nouveau module CRM

Vous avez en plus la possibilité d'utiliser le nouvel écran pour prendre ou renouveler des pré-saisies de licences.

The screenshot shows the FFA software menu. The menu items are: ATHLÉ, SI-FFA MENU, CRM, STRUCTURES, ACTEURS, LICENCES. The CRM item is highlighted with a red circle. Below the menu, there is a section titled "Actualités".

Formulaire de licence :

17/06/2024 – FFA - Pôle des Systèmes d'information



Recherche des  commençant par :  @ EXE

**INFORMATIONS**  
 Bienvenue dans le module de saisie anticipée des licences.  
 La saison 2024 n'a pas débuté.  
 Vous pouvez saisir des prises ou des renouvellements anticipés de licences.  
 Bonne saisie.  
 Votre club sera affilié automatiquement le 1er Septembre.

**Liste**

Créé le	Nom	Prénom	N°Licence	Type de Lic	Message
13/05	CARLEN	JEAN-PAUL	947665	COMP	Non Traité
13/05	URBAN	BENOIT	629087	ENCA	Non Traité
13/05	FREIS	ROBERT	863019	LOISR	Non Traité
13/05	REINBOLD	PHILIPPE	524338	COMP	Non Traité
13/05	LE BEC	ESTELLE	405659	LOISS	Non Traité
13/05	MARTIN	RICHARD	786732	LOISR	Non Traité

**SOLDE**

Solde actuel du compte : 1 363,39€  
 Montant des saisies anticipées des licences : 308,00€  
 Solde prévisionnel du compte (comprend l'affiliation et les saisies anticipées des licences) : 865,39€

**Détails : Consulter**

Prise / Renouvellement : Renouvellement de licence  
 NOM: CARLEN  
 Prenom: JEAN-PAUL  
 Catégorie: MASTER  
 N° licence: 947665  
 Type de licence: Athlète Compétition  
 Date de certif médical: 01/04/2019  
 Assurance Indiv. Accident: Oui  
 Email: jean-paul.carlen@orange.fr  
 Discipline princ.: Condition physique / remise en forme

Disciplines secondaires:  Sprint / Haies  1/2 Fond / Marche  Saut  Lancer  Epreuves combinées  
 Running  Marche Nordique  Condition physique / remise en forme

Adresse: 13 RUE DES FLEURISTES  
 Pays: FRA  
 Code postal / Ville: 67240 / BISCHWILLER  
 Si vous remarquez l'absence d'une ville française [cliquez ici](#) pour demander sa création

Message: Non Traité

Créé le 13/5/2019 par WEBER FLORENCE

Modifier Valider la liste Fermer

Cet encadré vous informe sur l'état de votre liste et sur les actions que vous pouvez faire.

Vous voyez la liste des licences déjà pré-saisies.

Vous pouvez modifier.

**Vous ne pouvez plus supprimer vous-même, il faut s'adresser au service adhérent de la FFA**

Vous pouvez valider votre liste. Ce bouton n'est actif qu'à partir du 1<sup>er</sup> Septembre

Informations concernant le solde de votre club en tenant compte des saisies anticipées.

## Du 17 juin au 28 août à 22h 00

Le module de saisie anticipée est ouvert. Il est possible d'enregistrer les saisies anticipées de prise et de renouvellement de licence. Certains contrôles sont effectués. Le solde du compte doit permettre la prise effective de la licence.

## A partir du 1<sup>er</sup> Septembre

Pour les clubs qui n'auront pas fait de saisies anticipées, aucun changement.

Pour les clubs qui auront effectué des saisies anticipées, **vous n'aurez plus besoin d'affilier votre club et de valider votre liste de pré-saisies, cela se fera automatiquement.** Cela fait, deux configurations sont possibles :

- Toutes les saisies anticipées ont été transformées en licences, tous les menus du SI-FFA s'affichent.
- Certaines saisies anticipées n'ont pas pu être transformées en licence. Certains menus seront masqués.

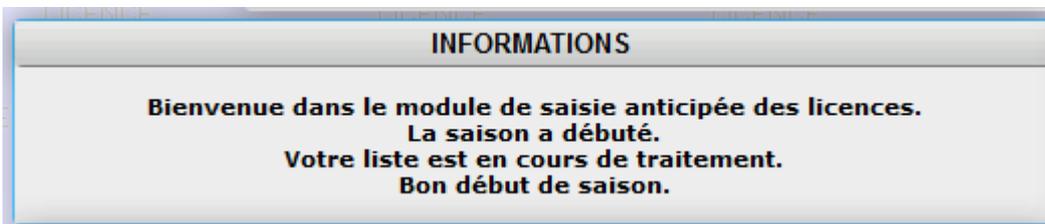
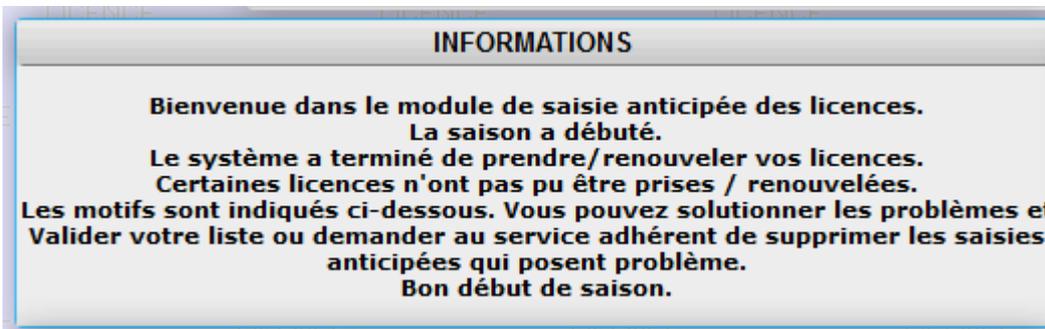
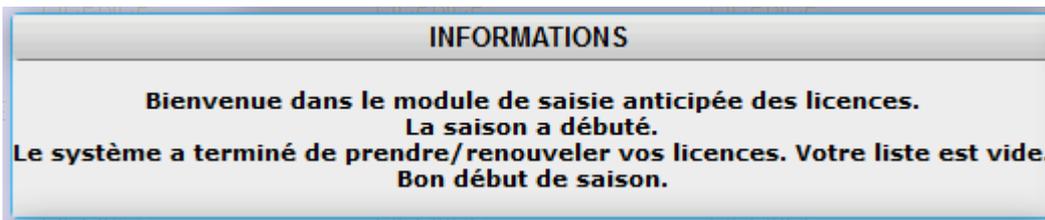
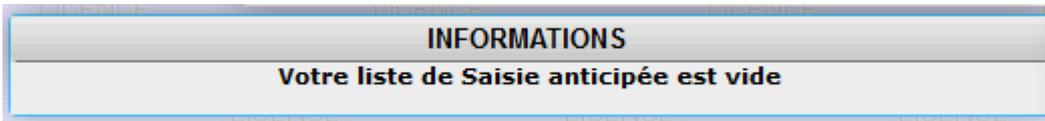
La gestion des acteurs est masquée.

Vous devez aller sur votre liste de saisies anticipées, et là le système vous explique pourquoi certaines licences n'ont pas été prises. Vous pouvez :

- o Soit résoudre les problèmes qui ont empêché le système de terminer la prise / renouvellement des saisies anticipées des licences. Par exemple, votre compte n'était pas assez approvisionné. Vous faites approvisionner votre compte par votre Ligue ou votre Comité, vous validez votre liste. Le système repassera, clôturera votre liste et vous reprendrez à la gestion habituelle du SI-FFA.

- Soit, pour des cas exceptionnels, demander au service adhérent, de supprimer les saisies anticipées de licences qui posent problème, votre liste est vide, vous revenez à la gestion habituelle du SI-FFA.

En vous rendant sur votre liste vous êtes systématiquement informé de ce qui a été fait, de ce qui a pu provoquer éventuellement des blocages, des actions que vous pourrez réaliser. Voici la liste exhaustive des messages que vous pourrez rencontrer en fonction de votre situation :



Vous êtes averti par mail lorsque le système a terminé de traiter votre club. Un mail est envoyé automatiquement à l'email du club.

**Le licencié est également averti par mail que son club a saisi de façon anticipée sa licence 2025.**

## Analyse d'un exemple :

**Sélection**

Recherche des **Nom** ▼ commençant par : [ ] [EXE]

**INFORMATIONS**

**Bienvenue dans le module de saisie anticipée des licences.**  
**La saison a débuté.**  
**Le système a terminé de prendre/renouveler vos licences.**  
**Certaines licences n'ont pas pu être prises / renouvelées.**  
**certains notifs sont indiqués ci-dessous. Vous pouvez solutionner les problèmes et**  
**ler votre liste ou demander au service adhérent de supprimer les saisies**  
**anticipées qui posent problème.**  
**Bon début de saison.**

**SOLDE**

Solde du compte : **4,05€**      Montant des licences Pré-Sais

**Liste**

Prénom	N°Licence	Type de Lic	Montant	Message
HATEM	804189	COMP	48.25€	##Renouvellement de la licence##Renouvellement de la licence réalisé pour la lic...
JEAN	241885	ENCA	44.25€	##Renouvellement de la licence##Renouvellement de la licence réalisé pour la lic...
<b>NICOLAS</b>		<b>COMP</b>	<b>48.25€</b>	<b>(15)Le compte de la structure ne peut pas couvrir le coût de la licence ! (75.2...</b>
PAUL	241893	ENCA	44.25€	##Renouvellement de la licence##Renouvellement de la licence réalisé pour la lic...
PIERRE	856682	ENCA	44.25€	##Renouvellement de la licence##Renouvellement de la licence réalisé pour la lic...
E SYLVIA	1273147	ENCA	44.25€	##Renouvellement de la licence##Renouvellement de la licence réalisé pour la lic...

**Détail**

Prise / Renouvellement : **Renouvellement de licence**

NOM :  
Prénom :  
Type de licence :  
Date de certif médical :  
Assurance Indiv. Accident :  
Email :  
Discipline princ. :

Disciplines secondaires :  Sprint  Epreuves combinées   
 Lancers en rotation  Lancers tri  
 Santé / Bien-être  Marche  M  
 Grand fond  Trail / Course natu

→ L'encadré vous résume la situation

Plusieurs licences ont été renouvelées

→ Une licence n'a pas pu être prise par le système, elle est en jaune. Le message vous donne la raison.

- Vous pouvez faire approvisionner votre compte par votre ligue ou votre comité et appuyer sur « Valider la liste »
- Vous pouvez demander au service adhérent de supprimer cette saisie anticipée.

Il est possible de saisir un renouvellement ou une prise de licence anticipée pour n'importe quel licencié d'une entente

Il est possible de saisir un renouvellement ou une prise de licence anticipée pour n'importe quel licencié rattaché au même club référent. Le licencié sera ensuite licencié dans le club de l'administrateur qui effectue la saisie anticipée.

Bonne saisie anticipée de vos adhérents !!!